

**DÉCISION SUR L'ÉLECTION DE SIX (6) MEMBRES DE LA COMMISSION DE
L'UNION AFRICAINE POUR LE DROIT INTERNATIONAL (AUCIL)**

Doc. EX.CL/1223(XXXVI)

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** du rapport de la Commission sur l'élection de six (6) membres de la Commission de l'Union africaine pour le droit international (AUCIL);
2. **ÉLIT** les membres suivants de l'AUCIL pour un mandat de **cinq (5) ans**:

N°	NOM	PAYS	RÉGION	GENRE
1	Abdi Ismail Hersi	Djibouti	Afrique de l'Est	Homme
2	Juliet Semambo Kalema	Ouganda	Afrique de l'Est	Femme
3	Mohamed S. Helal	Egypte	Afrique du Nord	Homme
4	Sebastião da Silva Isata	Angola	Afrique australe	Homme
5	Kathleen Quartey Ayensu	Ghana	Afrique de l'Ouest	Femme
6	Bélibi Sébastien Daila	Burkina Faso	Afrique de l'Ouest	Homme

3. **RECOMMANDE** les membres élus de la Commission de l'Union africaine pour le droit international (AUCIL) à la trente-troisième session ordinaire de la Conférence, pour nomination.